

Dieppe, le 31 mai 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rénovation du pont Colbert : répétition générale !

Le 3 novembre 2020, le Pont Colbert était classé aux Monuments Historiques. Pour préparer au mieux la remise en beauté de cet ouvrage si cher aux habitants de Dieppe et véritable locomotive du tourisme historique normand, Ports de Normandie va réaliser prochainement un ultime diagnostic complet du pont. L'objectif : analyser précisément la structure afin de déterminer, en concertation avec les Monuments Historiques (DRAC), la meilleure façon de procéder pour rénover cet ouvrage, dans le respect de son histoire et selon un calendrier et un budget raisonnables. Il sera donc fermé à la circulation routière et piétonne du 28 juin au 18 juillet inclus. Cette phase de diagnostic sera également utilisée pour tester et analyser les circuits alternatifs et modes de déviation mis en place, afin de les optimiser.

En quoi vont consister les tests et diagnostics prévus ?

Ces 3 semaines vont nous permettre de réaliser un certain nombre de tests techniques sur le pont, en prévision des futurs travaux de rénovation. Pendant ces 3 semaines, nous allons également tester différentes mesures palliatives : cheminement piétonnier, déviation routière, déviation des lignes de bus régulières, navette bus supplémentaire... afin que les dispositifs mis en œuvre pendant les travaux du pont soient adaptés aux besoins des usagers et pénalisent le moins possible les habitants et commerçants du secteur.

A l'issue de cette phase test, nous lancerons une consultation pour choisir les entreprises qui vont réaliser le chantier de rénovation. Les tests réalisés vont nous permettre que cette consultation soit la plus précise possible. Nous demanderons aux entreprises, entre autres, de nous présenter la meilleure performance possible en matière de délai, avec des solutions techniquement fiables, budgétairement raisonnables et qui réduisent au maximum la durée du chantier. Les entreprises seront également sollicitées pour proposer une méthodologie de travaux qui ne nécessite pas la fermeture du pont pour le cas où cela serait envisageable à un coût supportable. Enfin, nous examinerons la faisabilité d'une passerelle piétonne.

Quel dispositif de communication est prévu pour informer les riverains durant cette phase test ?

Ports de Normandie va créer un site internet dédié aux travaux du Pont Colbert qui permettra, dès la phase test, puis pendant la totalité du chantier, de donner des infos sur son évolution et ses impacts : pontcolbert.portsdenormandie.fr

Par ailleurs, des panneaux d'information vont être installés à proximité du pont et des flyers donnant toutes les informations sur les circuits de déviations seront disponibles au siège de Ports de Normandie, à la mairie de Dieppe, à l'Office de Tourisme, à la gare maritime et

dans les commerces les plus proches. Ces flyers seront numérotés et un tirage au sort sera organisé à l'issue de la phase test permettant à 10 gagnants de remporter une affiche sérigraphiée représentant le pont et signée de l'artiste qui l'a réalisée.

Tous ces éléments de communication – site internet, flyers et panneaux – seront disponibles dans le courant de la semaine du 7 juin.

Enfin, la ville de Dieppe, l'agglomération Dieppe Maritime et le réseau de transport urbain Deep Mob ont également prévu de la communication afin de simplifier le plus possible la vie des riverains qui, nous en avons conscience, sera inévitablement perturbée par la fermeture du pont. Nous mettons donc tout en œuvre pour pouvoir mener à bien ce chantier en tentant d'en limiter les impacts mais nous ne pourrions pas les réduire totalement du fait du statut de monument historique de l'ouvrage et de ce que cela implique en termes de préservation du patrimoine.

Quels sont les partenaires de cette opération ?

La phase test, comme les travaux de rénovations, est pilotée et financée par Ports de Normandie avec le soutien de la Région (60 %), du département de Seine-Maritime (30 %) et de Dieppe Maritime (10 %). La ville de Dieppe et Deep Mob viennent en relais de notre communication.

« Cette phase test doit être considérée comme une sorte de répétition générale des futurs travaux de rénovation du Pont Colbert. Je tiens à ce qu'elle permette de préparer au mieux le chantier qui pourrait nous contraindre, à partir de mi 2022, à fermer le pont à la circulation piétonne et routière pendant 12 à 18 mois. Nous mettrons tout en œuvre pour que ce monument historique si symbolique pour Dieppe et la Normandie retrouve sa beauté originelle et que les Dieppois ne soient pas trop pénalisés. C'est un chantier que nous avons tous ardemment souhaité. Je me réjouis de le voir prendre forme. » a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie et de Ports de Normandie)

« Le pont Colbert fait la fierté de notre territoire, et plus encore, c'est une relation quasi-affective qui nous lie à lui. Son état impose d'agir vite en vue de sa restauration, et de lui prêter l'attention qu'exige un grand monument du Patrimoine Français. Cette phase-test est importante, elle va concentrer toutes les problématiques liées à sa fermeture: logistiques, routières, économiques... Elles sont toutes au cœur de nos préoccupations. C'est de cette phase que découleront les stratégies à mettre en place, pour réduire l'impact des travaux à venir sur le quotidien des Dieppois, et de tous les habitants du territoire. » a déclaré Patrick Boulrier, Président de l'Agglomération Dieppe Maritime.

« Ce sont les derniers préparatifs avant le grand chantier de restauration de notre pont Colbert qui sera mené, par Ports de Normandie, l'année prochaine. Ces dernières études impliquent une fermeture de trois semaines. Cela nécessite que l'ensemble des collectivités, la Région et le Département à travers Ports de Normandie, mais aussi l'agglomération Dieppe-Maritime qui organise aussi les transports en commun et la Ville travaillent main dans la main pour mettre en place des solutions de déplacement alternatives pour tous les habitants qu'ils soient piétons, automobilistes ou qu'ils empruntent les bus. Chaque mesure sera évaluée et réajustée en temps réel pour réduire au maximum l'impact du chantier. Nous aurons une attention particulière pour les riverains, les résidents de Marcel-Paul et les familles, pour qui nous avons souhaité que soit mise en place une navette gratuite reliant les deux rives du pont, mais aussi pour les commerces que nous accompagnerons, individuellement, durant toute la durée de la fermeture du pont. Ce pont, c'est notre joyau architectural, désormais classé grâce à la mobilisation hors norme de tous les amoureux de

cet élément unique de notre patrimoine portuaire commun. Sa restauration constitue un chantier de grande ampleur, mais elle est une très bonne nouvelle pour redonner au pont Colbert toute sa splendeur d'origine. » a déclaré Nicolas Langlois, Maire de Dieppe.

À PROPOS DE PORTS DE NORMANDIE

Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, Ports de Normandie ce sont : 6 000 emplois directs et indirects (Etude INSEE 2016) / 410 M€ investis en Normandie entre 2007 et 2020 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables et 2 futures bases de maintenance / 2 millions de passagers transmanche par an / 7 millions de tonnes de marchandises par an / Près de 60 escales croisières par an et plus de 150 000 croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 33 600 nuitées / 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / Une offre de réparation navale complète

Ports de Normandie est le fruit de l'alliance de la Région Normandie, des départements du Calvados, de la Manche et de Seine Maritime et des Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement économique de leurs territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de Ports de Normandie sur portsdenormandie.fr

Contacts presse : Marie-Agnès Gérin 06 71 90 70 87 – marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr ou Anne Pétri-Maillard 02 31 53 64 53 – anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr

ANNEXE

Dans le détail, voici les tests qui seront effectués :

- Sondage géotechnique des quais
- Essais de soudabilité
- Essais de plusieurs techniques de décapage de la peinture sur le tablier afin de trouver la technique la plus efficace et d'estimer les coûts de traitement des déchets amiantés
- Tests de colorimétrie en vue de retrouver la couleur initiale du pont et proposer au comité de pilotage une gamme de peinture.
- Comptage des véhicules et des piétons en amont des travaux afin d'objectiver l'impact de la fermeture du pont.
- Test et observation des dispositifs de déviation proposés (déviation routière, déviation piétonne, navette bus) afin de les optimiser lorsqu'auront lieu les travaux.

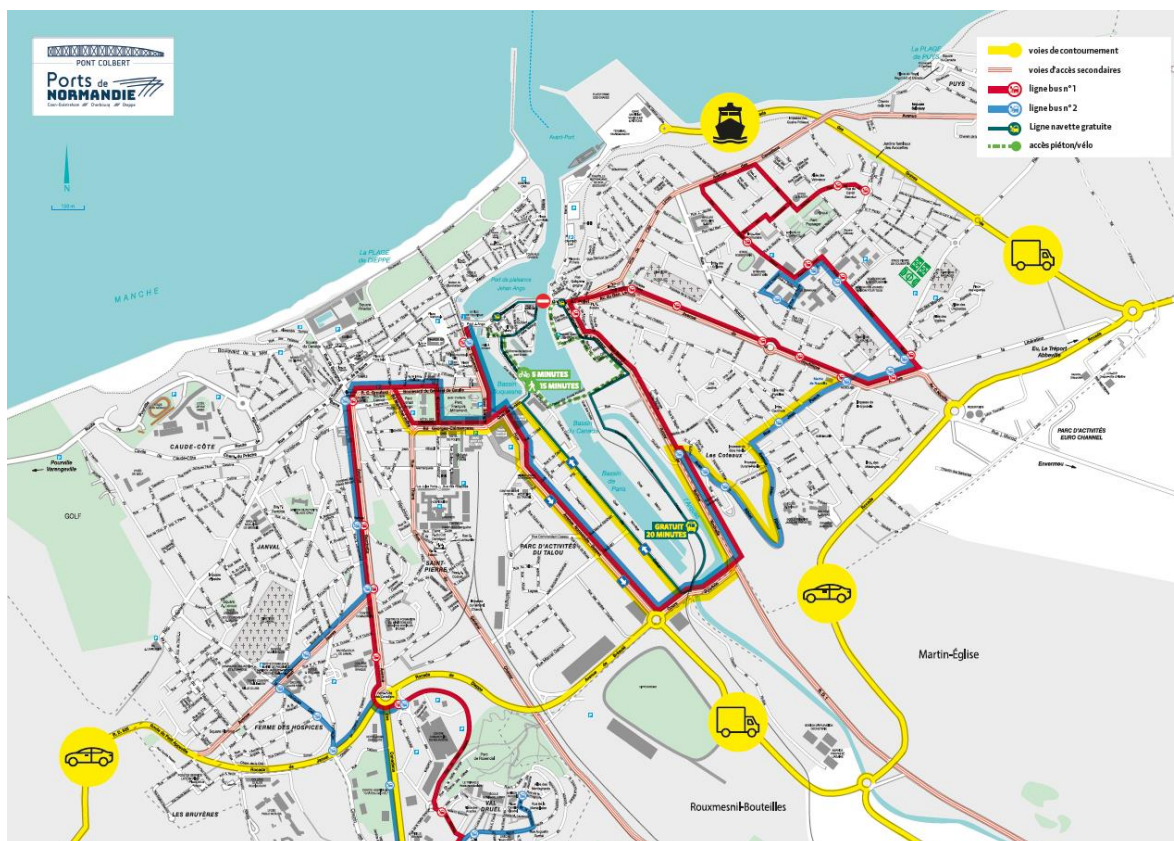
Pourquoi faire tous ces tests ?

Nous avons 4 objectifs majeurs :

- Respecter ce monument historique et les exigences des Monuments Historiques en appliquant des méthodes de rénovations adaptées
- Faire en sorte que le chantier dure le moins longtemps possible. A ce stade, ils sont estimés à 18 mois maximum mais les entreprises répondant à l'appel d'offre pourront, bien sûr, proposer un délai plus court qui sera valorisé dans l'analyse des offres (critère de choix.)
- Affiner l'enveloppe budgétaire prévue (13 Millions €)
- Identifier les circuits et modes de déviation qui répondent le mieux aux besoins des usagers et pénalisent le moins possible les riverains

Quel est le circuit de déviation prévu ?

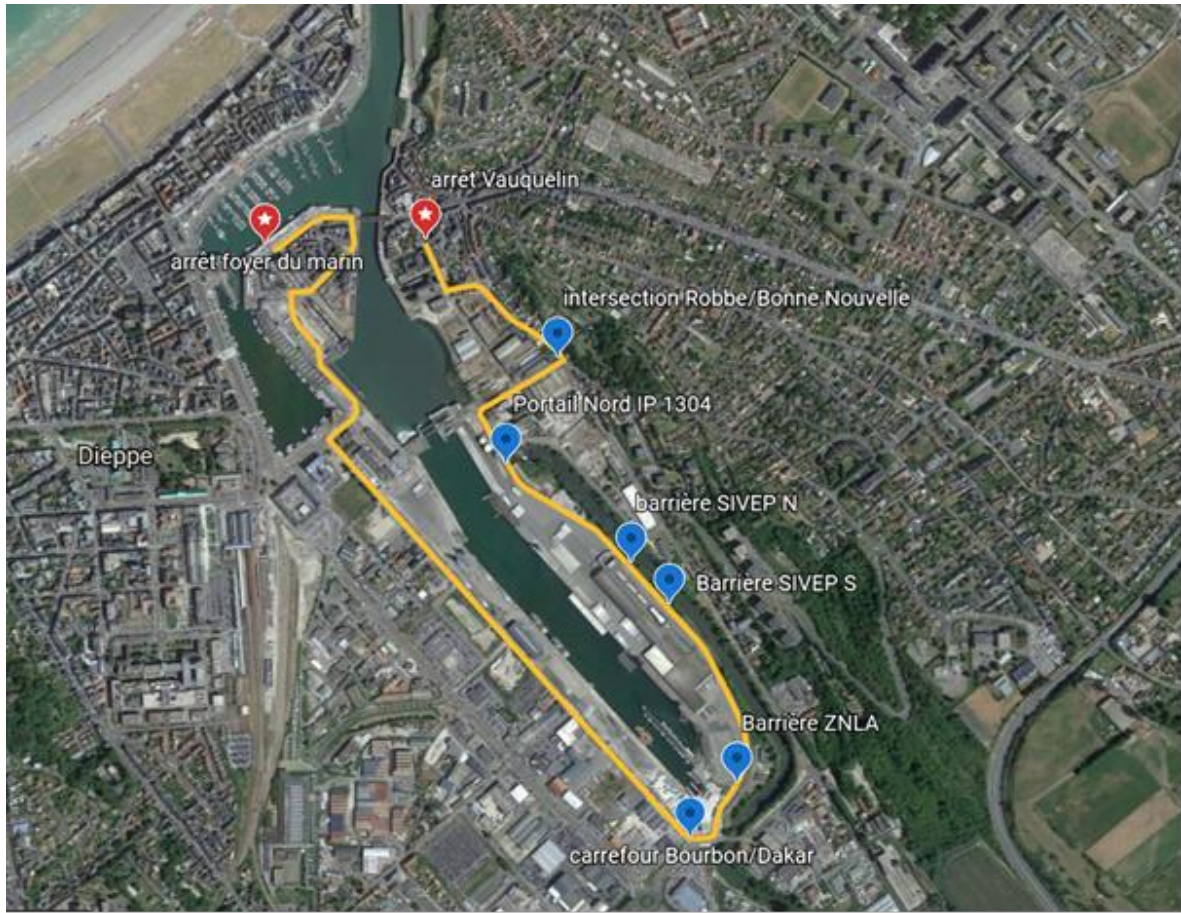
Pour les piétons, l'itinéraire de déviation piétonne ci-dessous sera indiqué au moyen d'une signalétique dédiée :



Par ailleurs, les lignes de bus Deop Mob 1 et 2 passant habituellement par le pont Colbert, seront déviées par la route de Bonne Nouvelle, cours Bourbon et Dakar ou Avenue Normandie Sussex.

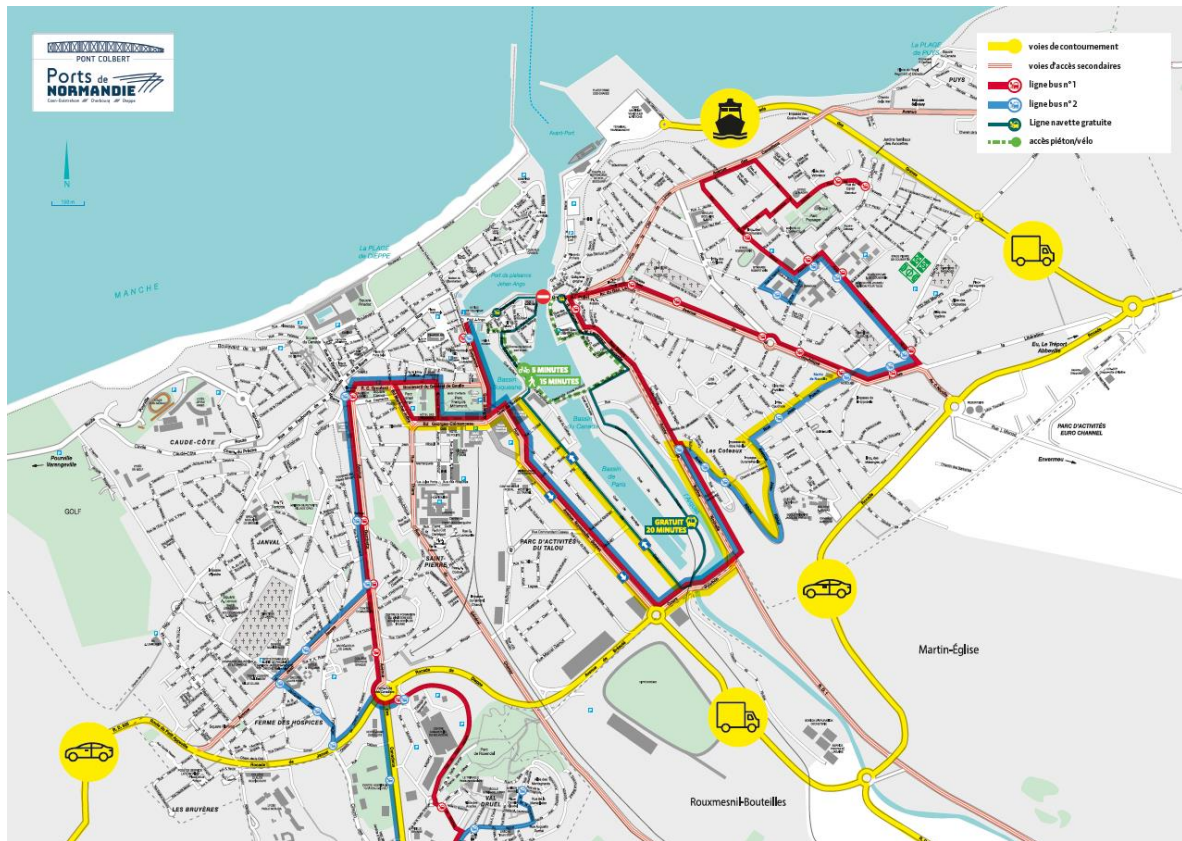
Enfin, une navette express, type minibus 27 places, sera mise en place pour les piétons. Cette navette, gratuite (la mise en place de la navette et des aménagements de voirie pour permettre son passage sont pris en charge par Ports de Normandie), passera par le domaine privé du port et pourra être prise depuis les arrêts « Foyer du marin » et « Vauquelin ». Cette navette sera en service de 7h à 19h avec un départ toutes les 30 minutes environ. Pas d'arrêt intermédiaire de prévu afin qu'elle soit la plus rapide possible.

Itinéraire de la navette express :



Pour les véhicules, l'itinéraire de déviation ci-dessous sera indiqué au moyen de ces flèches





Pourquoi ne pas mettre en place une navette maritime pendant la durée des travaux ?

Nous avons étudié cette piste. Elle coûterait entre 500 et 800 000 euros par an pour une navette que ne pourraient emprunter ni les personnes à mobilité réduite, ni les personnes transportant des enfants dans une poussette. Ce coût a donc été jugé déraisonnable. Elle serait par ailleurs soumise aux aléas météo et ne serait pas disponible 100 % du temps. De plus les conditions d'accès peuvent être délicates selon la pluviométrie, le vent (passerelle glissante, ...). A la place, il nous a semblé plus judicieux de financer une navette-bus, gratuite pour les usagers et permettant d'aller d'une rive à l'autre avec une fréquence plus importante et à un moindre coût (à préciser). Elle assurera une liaison 7 jours sur 7 entre 7h00 et 19h00.

Pourquoi ne pas avoir procédé à ces tests pendant l'un des confinements ?

Ces tests doivent nous permettre d'observer les impacts des travaux sur la circulation et d'examiner si les solutions de déviation et de navettes que nous mettons en place sont appropriées. Par exemple, peut-être constaterons-nous qu'il faut sécuriser un carrefour par le biais d'un stop ou d'un feu car le report de circulation routière l'aura rendu dangereux. Nous avons également besoin de mesurer les impacts de la fermeture du pont sur les pratiques des usagers du transmanche de manière à pénaliser le moins possible ce trafic si important pour Dieppe. Enfin, nous prévoyons de faire un bilan de ces 3 semaines de fermeture avec les commerçants les plus directement concernés. Il est donc important de réaliser ce test dans des conditions « réelles » afin que les mesures d'ajustement correspondent le mieux possible aux besoins.